

## COMGEST PANDA

Société d'investissement à capital variable  
23, avenue de la Porte Neuve  
L-2085 Luxembourg  
R.C. Luxembourg B 58.116

### Avis de convocation

Nous annonçons par la présente que l'assemblée générale ordinaire des actionnaires (ci-après dénommée l'«Assemblée») de Comgest Panda (ci-après dénommé la «Sicav») se tiendra au siège social de la Sicav, à l'adresse ci-dessus,

**le 16 janvier 2006, à 11 heures,**

en vue d'examiner les points d'agenda suivants:

1. *Rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises de la Société pour l'exercice clos au 30 septembre 2005.*
2. *Approbation des comptes annuels pour l'exercice clos au 30 septembre 2005.*
3. *Affectation des résultats.*
4. *Quitus aux administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat jusqu'au 30 septembre 2005.*
5. *Composition du conseil d'administration.*
6. *Renouvellement du mandat du réviseur d'entreprises pour un terme d'un an venant à échéance à la prochaine Assemblée.*
7. *Divers.*

Les résolutions soumises à l'Assemblée ne requièrent aucun quorum. Elles seront adoptées à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'Assemblée.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à cette Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur doivent avoir déposé leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social de la Société, où des formulaires de procuration sont disponibles.

Les propriétaires d'actions nominatives doivent dans le même délai informer par écrit (lettre ou procuration) le conseil d'administration de leur intention d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée.

Pour le conseil d'administration